



Journée scientifique organisée par Pôle Suds (Ined)
Pôle Suds Research Workshop (Ined)

« Jeunes migrantes et petites bonnes en Afrique »

« Migrant girls and little maids in Africa »

Ouagadougou, 4 décembre 2011
Hôtel Laico, Complexe Ouaga 2000

Session : 1. Trajectoires de migrantes et insertion urbaine

Auteur-e-s : Yédodé AHOKPOSSI

**Titre : Trajectoire et destinée des petites domestiques : le cas
de la ville de Cotonou**

VERSION PRELIMINAIRE : merci de contacter les auteur-e-s pour les citations

DRAFT : please contact the author-s for any quotation

TRAJECTOIRE ET DESTINEE DES PETITES DOMESTIQUES : CAS DE LA VILLE DE COTONOU

**Par Yédodé AHOKPOSSI
sedode@yahoo.fr**

Introduction

La captation de la main d'œuvre enfantine à diverses fins, phénomène très répandu dans le monde, n'épargne pas les pays en voie de développement. En Afrique Occidentale, nombreux pays sont affectés par ce phénomène dont la connaissance n'a été effective que dans les années 1998. Les enfants sont ainsi déplacés pour travailler notamment comme domestiques ou dans le secteur informel urbain.

Au Bénin, des difficultés se posent pour appréhender le phénomène, parmi lesquelles on peut noter l'absence de statistiques. Aujourd'hui, l'étude nationale sur la traite des enfants au Bénin¹ réalisée en 2006 a permis d'explorer le phénomène. En 2005, l'étude sur le travail domestique des filles à Cotonou a été réalisée et permet de cerner une activité particulière de ces enfants. L'ampleur, l'évolution récente, les mécanismes et le dispositif mis en place pour lutter contre cette forme particulière du travail des enfants sont mis en exergue dans le rapport de cette étude.

L'augmentation de la demande et de l'offre de cette main d'œuvre bon marché a pour conséquence la présence ou la multiplication d'intermédiaires qui les recrutent dans les campagnes sur commande de ménages urbains. Ces personnes exercent cette activité comme en étant une et en tirent un gain financier substantiel.

Une fois dans les ménages urbains, quels emplois les filles exercent-elles, quelles sont leurs conditions de vie? Comment les trajectoires migratoires et les trajectoires de travail s'organisent-ils? Quels types d'intermédiaires interviennent dans le secteur? Comment se déroulent les recrutements et les placements? Quelles sont les destinées de ces enfants? Autant de questions auxquelles nous essayerons de répondre dans cette communication.

L'objectif principal de cette étude est de déterminer les trajectoires migratoires des enfants et leur insertion en milieu urbain. De façon spécifique, il s'agit de :

- ❖ Présenter le profil sociodémographique des enfants migrants vers le milieu urbain,

¹ MFE/UNICEF, Etude Nationale sur la Traite des Enfants au Bénin, Novembre 2007

- ❖ Présenter les secteurs d'activités de cette main d'œuvre ainsi que les conditions de vie,
- ❖ Réaliser une revue et une documentation des mécanismes de recrutement et de déplacement du point de départ jusqu'à la destination,

I- Contexte

La précarité des conditions de vie et l'incapacité de bon nombre de parents à subvenir aux besoins des ménages amènent certaines femmes à exercer un travail en dehors de la maison.

La tendance des taux d'activité au Bénin, indique une baisse globale qui est passé de 67,7% en 1992 à 63,8% en 2002, un relèvement du taux d'activité global des femmes et une structure plus équilibrée de la population active selon le sexe. L'augmentation du travail féminin sur le plan national est confirmé dans la ville de Cotonou par les résultats de l'enquête-emploi de 2001 qui affichent pour les femmes un taux d'activité de 60,9% contre 52,3% en 1992, soit un écart significatif de plus de huit points et ceux du RGPH- 2002 qui montrent une faible variation de deux points ; celles occupées à Cotonou étaient essentiellement des indépendants (66,3%), des apprentis (10,1%) et des salariés permanents (8,4%), (DANSOU, 2006).

De ce fait, les ménages, surtout urbains, demandent fortement la main d'œuvre enfantine à des fins domestiques ceci dans une stratégie de diversification des activités génératrices de revenus. Les ménages recourent d'autant plus facilement à cette main d'œuvre qu'elle est gratuite ou d'un très faible coût. Les enfants qui font ce genre de travail sont pour la plupart âgés de moins de 18 ans (52,7% de la population béninoise), vivant en zone rurale (64%) et les moins scolarisés (79,5% pour les 6-11 ans)². MARABET abonde dans le même sens en soulignant qu'être jeune est un facteur déterminant de la migration ; il en est de même pour le niveau d'étude, le niveau de vie des ménages de départ, les occupations individuelles, etc³. L'absence de perspective d'avenir dans les campagnes pousse les parents ou tuteurs à placer les enfants en ville, où l'acquisition de richesses matérielles et sociales reste possible. En les insérant jeune dans le tissu économique et social, ils pensent offrir à ces enfants une opportunité de sortir de leur condition. D'après une enquête effectuée au Bénin 97,5 % des fillettes interrogées ont été placées par décision d'un parent ou tuteur; 67% des parents

2 INSAE : Enquête Nationale sur le Travail des enfants au Bénin, 2008

3 MARABET O. : A la recherche des déterminants sociaux de la migration : Application à deux quartier de Yaouné, 1999.

interrogés invoquent la pauvreté comme motif du placement; pour 60% d'entre eux, le placement en ville présente une opportunité de réussir dans la vie⁴.

Selon les pays et les études, un tiers à plus de 60% d'enfants domestiques ont été placés en milieu urbain suite à l'intervention d'une tierce personne. Du fait de traditions de placement bien implantées, l'utilisation de la main-d'œuvre enfantine est beaucoup plus importante en Afrique de l'Ouest que dans d'autres pays africains où une main d'œuvre adulte est souvent mobilisée.

Face à une telle situation, l'on se demande si une étude supplémentaire n'est pas obligatoire pour cerner le sujet.

II- Données, méthode d'analyse et indicateurs

II-1- données et leurs sources

La base de l'Enquête sur la Filière des Employés Domestiques (EFED) à Cotonou réalisée en 2005 par le Centre de Formation et de Recherche en matière de Population (CEFOP) est nécessaire pour la rédaction de cette communication. L'enquête a collecté les informations au niveau des employeurs/recruteurs, des employés domestiques (caractéristiques socio-démographiques, termes de l'emploi, conditions de travail, etc.) et des parents/tuteurs. Le plan de sondage retenu pour cette étude utilisait la technique des enquêtes par sondage à deux degrés. Au premier degré, et sur la base de la liste des zones de dénombrement (ZD) établies à Cotonou par la cartographie censitaire du troisième recensement général de la population et de l'habitation du Bénin réalisé en 2002, il a été procédé au tirage des ZD avec une probabilité proportionnelle à leur taille. Au deuxième degré, les ménages ont été tirés à partir de la liste des ménages dénombrés dans chaque grappe. Dans chaque zone de dénombrement, 50 ménages ont été enquêtés. Cette base est donc particulièrement intéressante pour plusieurs raisons : D'abord l'étude porte sur les petites bonnes, objets de cette communication. Ensuite elle fait ressortir les conditions de vie des employés, les informations sur les itinéraires spatiaux ainsi que les intermédiaires dans le processus de placement des enfants. Le vécu des filles et les modes de recrutement et de placement n'ont pas pu être collectés de façon exhaustive dans cette étude. Pour remédier à cette insuffisance et permettre de répondre à certaines de nos questions de recherche, des informations seront tirées de l'Etude Nationale sur la Traite des enfants au Bénin (ETEB, 2007) dont les données ont été collectées du 03 au

4 MANCEAU C., L'esclavage domestique des mineurs en France, 1999

20 Avril, puis du 10 Août au 30 Septembre 2006 dans 67 communes. Au total 9723 interviews ont été réalisées dont : 7957 avec les chefs de ménage; 1353 avec les enfants non scolarisés âgés de 6-17 ans ; 215 avec les personnes ressources sélectionnées dans toutes les communes frontalières ; 25 avec les intermédiaires de la traite ; 65 avec les enfants victimes de la traite; 60 avec les informateurs clés des différents groupes socio-culturels du Bénin; 29 avec les organisations de la société civile; 19 avec les centres de promotion sociale (17) et autres structures publiques

II-2 méthodes d'analyses et indicateurs

La présente communication utilise les indicateurs descriptifs pour répondre aux questions de recherche. Concernant le profilage, nous allons réaliser une Analyse Factorielle des Composantes Multiples (AFCM). La tranche d'âge retenu pour être considérée comme petites bonnes est de 7-17 ans révolus.

II-3- Concepts clés

- ☞ Petites bonnes/enfant domestique : L'enfant domestique est celui qui effectue à titre principal et exclusif des tâches domestiques, à l'extérieur du domicile parental, et sous la tutelle d'un adulte.
- ☞ Enfant : Toute personne âgée de moins de 18 ans. L'Etude National sur la traite des enfants au Bénin (ETEB) a ciblé la tranche d'âge allant de 6 à 17 ans révolus.
- ☞ Migration de l'enfant : tout déplacement hors de l'arrondissement pour une durée d'au moins six (6) mois.
- ☞ Trajectoire: Itinéraire emprunté par les enfants en partant d'une localité pour une autre avec ou sans point de transit.
- ☞ Intermédiaire: toute personne qui facilite à un moment quelconque le processus de recrutement, de déplacement et de placement de l'enfant à l'exclusion des employeurs et des chefs des ménages d'accueil.

III- Résultats

I- Migration des petites bonnes

1- Profil des enfants employés domestiques

Parler du profilage revient à dégager des traits communs permettant de construire l'individualité qui constitue les domestiques. Il s'agit de construire la théorie qui privilégie certains traits des individus au détriment d'autres : « l'idéal type » dont le rôle premier est de rendre intelligible l'infini complexe du réel⁵.

L'analyse univariée montre que les migrants sont des béninois, qui n'ont jamais fréquenté, de niveau primaire et de religion musulmane. Ils sont pour la plupart âgés de 13-17 ans. Ces variables permettent-elles de donner le profil des filles migrantes ?

En analyse bivariée, il semblerait qu'une dépendance existe entre la variable migration et les variables fréquentation, instruction, l'âge et l'ethnie. Il faut alors vérifier cette relation en multidimensionnelle.

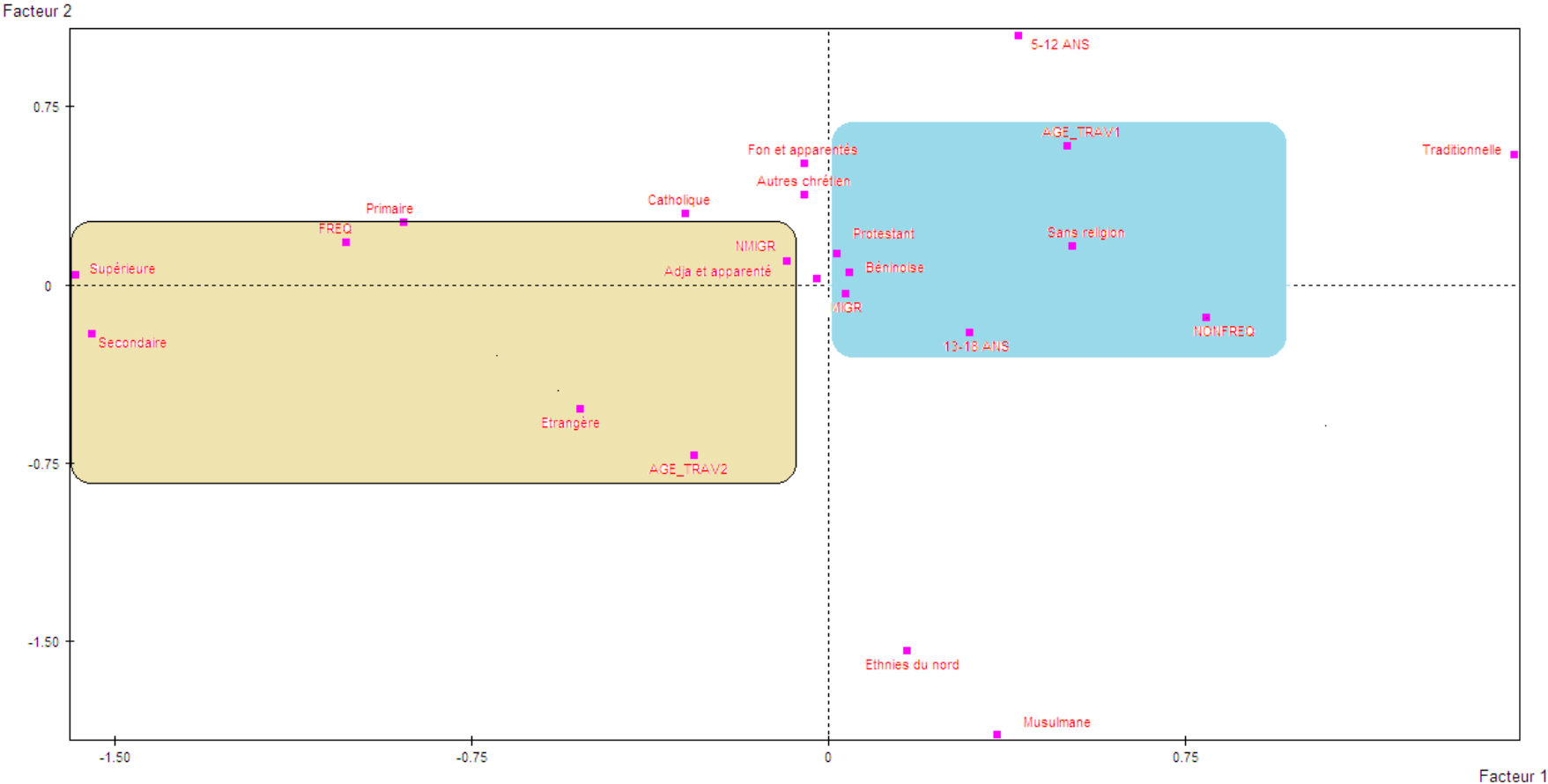
Le premier axe explique 14% de l'inertie total et le second 12% de cette même inertie. Ces deux axes sont retenus pour l'interprétation.

A partir du graphique 1, on retient que l'axe 1 oppose les filles migrantes qui ne fréquentent pas et dont l'âge au début du travail domestique est compris entre 7-12 ans et les filles non migrantes qui fréquentent. L'axe 2 oppose quant à lui les migrantes de 13-17 ans, de religion musulmanes, d'ethnie du nord et les non migrantes âgées de 7-12 ans, d'ethnie fon et apparenté.

Au total, les petites bonnes sont des filles qui ne fréquentent pas, d'âge compris entre 13-17 ans, de religion musulmane, d'ethnie du nord qui ont commencé à travailler entre 7-12 ans.

5 MARABET, 1999 : A la recherche des déterminants sociaux de la migration.

Graphique1 : Profil des filles migrantes



2- Organisation de trajectoire de migration et celui de travail

La trajectoire, comme nous l'avons défini plus haut, est l'itinéraire emprunté par les enfants en partant d'une localité pour une autre (ici d'un département à l'autre). En 2007, l'ETEB a dénombré 380 trajectoires sur l'ensemble du territoire national dont 314 (soit 82,7%) sont transnationales. Une tendance à la hausse du flux migratoire des employés en direction de Cotonou est observée entre 1995 et 2005. En dix ans, le nombre annuel de domestiques arrivés à Cotonou a été multiplié par vingt ; de 0,9 en 1995, il est passé à 22,7 en 2005. Cette tendance à la hausse est identique au niveau des immigrants internes qu'externes. La durée moyenne de résidence de ces employés dans la ville de Cotonou est de l'ordre de trois ans et demi pendant qu'on note que la moitié de ces employés immigrants quelque soit leur statut migratoire, ont vécu environ 2 ans à Cotonou⁶.

Comme l'indique le tableau 1, les trajectoires internes prennent pour la plupart départ de l'Atacora (100%), des Collines (100%), de l'Ouémé (100%) et du Zou (100%). Quelques rares filles passent par d'autres départements avant de venir exercer l'activité domestique à Cotonou (2,6% pour la trajectoire Atlantique-Ouémé-Littoral, 30% pour celle de Borgou-Atacora-Littoral, 16,7% pour Donga-Borgou-Littoral). Certaines filles ne se sont jamais déplacées de la zone d'étude avant l'exercice de l'activité (Littoral 80,0%) ; Lieu de naissance=lieu de résidence antérieur=lieu de résidence actuelle.

Tableau 1 : Proportion des filles selon les itinéraires migratoires

		Lieu de naissance										Total
		Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Zou	
Résidence antérieure	Atacora	100,0	0,0	30,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,1
	Atlantique	0,0	92,3	0,0	0,0	5,0	0,0	0,0	11,1	0,0	0,0	25,7
	Borgou	0,0	0,0	70,0	0,0	0,0	16,7	0,0	0,0	0,0	0,0	6,1
	Collines	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	8,3	0,0	0,0	0,0	0,0	6,1
	Couffo	0,0	0,0	0,0	0,0	70,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,5
	Donga	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	66,7	0,0	0,0	0,0	0,0	5,4
	Littoral	0,0	5,1	0,0	0,0	20,0	8,3	80,0	11,1	0,0	0,0	13,5
	Mono	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	77,8	0,0	0,0	4,7
	Ouémé	0,0	2,6	0,0	0,0	5,0	0,0	20,0	0,0	100,0	0,0	13,5
	Zou	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	11,5
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EFED, 2005, et nos calculs

S'agissant de la trajectoire de travail, nous la définissons comme étant les ménages parcourus par les domestiques en travaillant comme tel. Dans combien de ménage y compris celui-ci, travaillez-vous comme domestique ? Cette question permet de cerner le parcours de travail des individus. Lorsqu'environ huit enfants sur dix déclarent effectuer ce métier dans un seul ménage, il faut comprendre que la plupart des domestiques sont à leur première expérience. Seulement 17,8% ont été domestique une fois avant d'être dans le ménage où elles ont été enquêtées.

Tableau 2 : Pourcentage des filles ayant exercé précédemment l'activité de petites bonnes

Nombre de ménages	Pourcentage
1	77,6
2	17,8
3	3,3
4	1,2
Total	100,0

Source : EFED, 2005 et nos calculs

3- Types d'intermédiaires, de recrutement et de placement.

Selon la littérature béninoise l'on retient généralement deux modes de recrutement : (1) le premier se présente sous la forme d'une offre de main d'œuvre enfantine par les parents qui consentent à l'idée de confier leur progéniture (2) le second procède par une demande (recrutement direct) d'enfants pour servir de main d'œuvre.

Quant au placement, ces enfants répondent tant à un besoin de leur ménage d'origine qu'à un besoin du ménage d'accueil ou encore comme la compensation d'une dette financière ou morale. Parmi les motifs du placement de l'enfant on peut retenir : l'exécution des travaux domestiques dans le ménage d'accueil, la réduction des charges pour sa famille d'origine, la scolarisation, l'apprentissage, etc. Dans nombre de cas, l'engagement de scolariser, de mettre les enfants en apprentissage ou encore de leur faire bénéficier des fruits de leur travail n'est pas respecté⁷.

La base que nous avons utilisé ne nous a pas permis d'avoir des proportions des types de placement et de recrutement à cause de la non disponibilité des variables par lesquelles ils seront cernés.

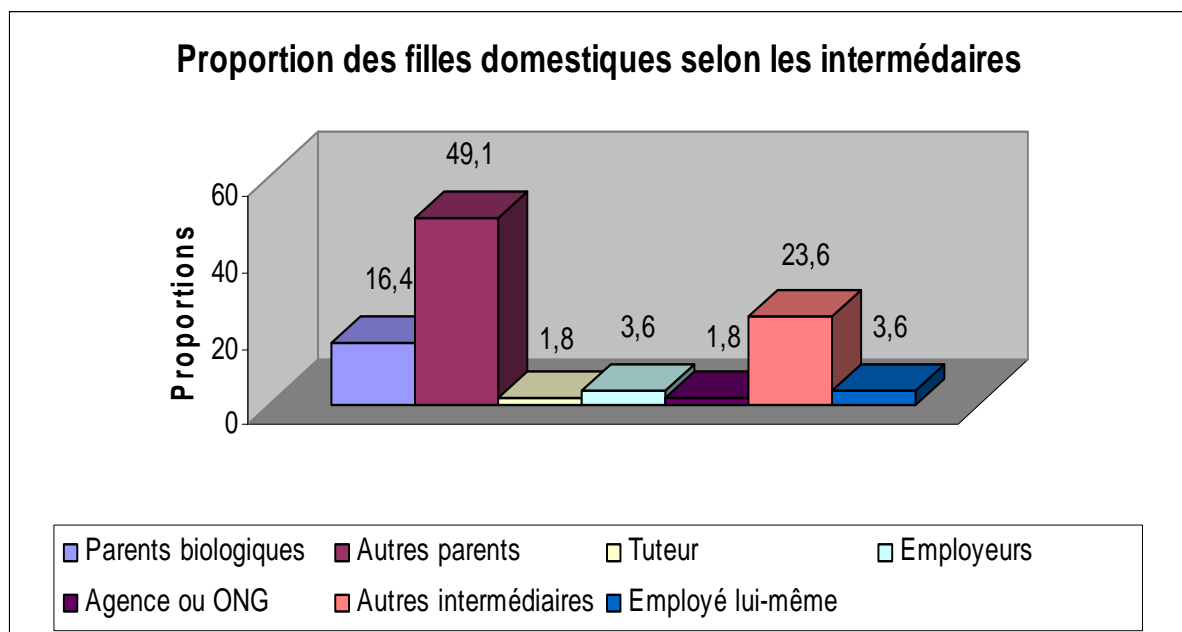
L'intermédiaire au sens général est toute personne qui a participé au processus ayant conduit à la domesticité des filles. Il peut être un parent qui prétend rendre service de manière

⁷ Etude Nationale sur la Traite des Enfants au Bénin, 2007.

ponctuelle ou un véritable professionnel de recrutement et/ou de placement d'enfant. Ils interviennent à toutes les étapes (recrutement, accompagnement /transport, traversée des frontières) du processus qui abouti à la mise des enfants en situation de traite. Ce sont des femmes et des hommes autochtones en général commerçants, producteurs agricoles, transporteurs, artisans ou chômeurs remarquablement organisés.

D'après le graphique 2, environ 5 filles sur 10 (49,1%) sont placées par d'autres parents, 23,6% par d'autres intermédiaires et 16,4% des filles sont mises dans le travail domestique par des parents biologiques.

Graphique 2 : Proportion des filles domestiques selon les intermédiaires



Source : EFED, 2005

II- Insertion professionnelle des petites bonnes

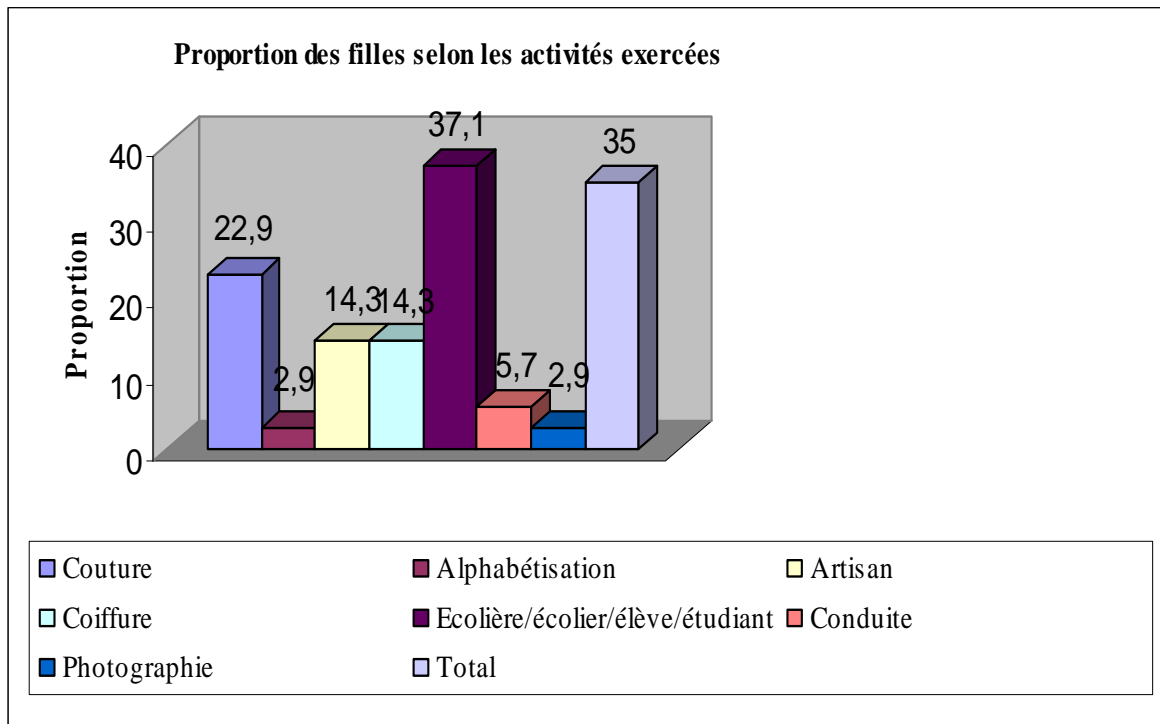
1- Types d'emplois

Nous examinons ici les différents d'emplois exercés par les domestiques en milieu urbain. Ceci peut être un bon indicateur de mesure de leur insertion dans la vie professionnelle et de leur émancipation. En dehors des travaux ménagers, quel emploi l'enfant exerce-t-il ? L'intérêt de cette question n'est pas de savoir si l'enfant fait un travail rémunéré ou non mais plutôt de comprendre si cet autre travail lui permet de s'épanouir ou d'avoir un future garanti au sein du tissu économique. Par exemple, un enfant qui fait la coiffure en plus des tâches

ménagères peut prétendre se prendre en charge après sa libération et par conséquent sera plus épanouit qu'un autre qui fait exclusivement les tâches de maison.

Parmi les petites bonnes, en dehors des travaux domestiques, (22,9%) exercent les activités de couture, (14,3%) les activités d'artisan et (14,3%) celles de coiffure ; environ quatre filles sur dix sont des écolière/élève/étudiant (37,1%).

Graphique 3 : Proportion des filles domestiques selon les activités exercées



Source : EFED, 2005

2- Appréciation des conditions de vie des domestiques dans les ménages d'accueil

Les conditions de vie des enfants sont différentes de celles du ménage. Un enfant peut exercer les tâches ménagères dans un ménage riche et être dans des conditions déplorables alors qu'un autre peut être dans un ménage pauvre et avoir de meilleures conditions de vie.

Dans cette partie nous voulons montrer les châtements affligés à un domestique lorsqu'il commet une faute. La question « Quelle est l'attitude de votre employeur quand il vous arrive de commettre des fautes ? » nous permet d'apprécier les conditions dans lesquelles les enfants vivent.

L'appréciation des conditions de vie des enfants révèle que lorsqu'elles commettent des fautes, environ sept sur dix sont insultées, à 48,1% les employeurs donnent des conseils, on gifle 18,3% et on menace 13% de renvoi.

Tableau 4 : Quelques indices caractéristiques des conditions de vie des filles domestiques résidentes de 7 à 17 ans

	%des filles domestiques de 7 à 18 ans
Insulte	68,5
Me donne des conseils	48,1
Coup de bâton	18,3
Gifle	12,9
Menace de renvoi	11,2
Privation de repas	2,9
Coup de pied	1,7
Retenu sur salaire	0,8
Effectif des filles domestiques résidentes de 7 à 18 ans	241

Source : EFED, 2005 et nos calculs

3- Vécu subjectif de l'expérience migratoire

Le déplacement des filles nécessite beaucoup étapes qui affectent quelque fois les enfants. L'Etude National sur la Filière Employées Domestiques n'a pas prévu une enquête qualitative. L'histoire de vie réalisée au cours de l'ETEB nous permet d'avoir une idée de l'histoire de vie des filles ramenées de l'intérieur du Bénin comme le raconte Philomène.

Histoire de vie d'un enfant victime de traite

Philomène, 17 ans Fille, Mahi (Fon) de Savalou victimes de traite en Côte d'Ivoire : « J'avais 12 ans quand on m'embarquait en aventure. Je suis déscolarisée et vivais à Savalou. Je voudrais apprendre la couture. Mes parents sont des paysans vivant dans des conditions assez difficiles. Après avoir quitté l'école je suis allée chez ma grand-maman à Agonlin pour l'aider à vendre. Mon papa est décédé, il n'y avait que ma maman pour nous nourrir (mes frères et moi). On s'entendait bien ma maman et moi ; il y avait une bonne relation entre nous. Je suis la fille aînée de ma maman.

En 2002, la petite sœur de ma grand-mère qui habite en Côte d'Ivoire est arrivée chez nous ; elle a parlé avec ma maman, après on m'a informé que je vais partir à Cotonou. Le même jour j'ai été embarquée pour Cotonou. Ma maman était convaincue qu'on allait réellement me mettre en apprentissage et à Cotonou. J'étais très contente de partir à Cotonou car mon rêve d'apprendre un métier allait se réaliser. Le même jour on a pris le taxi ensemble de Savalou pour se rendre à Cotonou avec mes colis. Arrivée à Cotonou, la petite sœur de ma grand-mère m'a dit que c'est en Côte d'Ivoire que je dois partir pour aller travailler et c'est en Côte d'Ivoire que j'ai rencontré pour la première fois mon employeur toujours en 2002. On a emprunté le tronçon : Savalou – Dassa – Bohicon – Cotonou – Lomé – Ghana, Côte d'Ivoire. On a utilisé les taxis de Savalou à Cotonou et puis nous avons pris un bus (transport en commun) pour nous rendre en Côte d'Ivoire. Arrivée à un endroit les policiers ont demandé les papiers et ma tante leur a montré car on m'avait établi toutes les pièces et c'était en ordre...

(ETEB, 2007)

Conclusion

Cette communication a exploré le travail des petites bonnes à Cotonou à travers les profils des filles, les empois, et les intermédiaires.

Du profilage, il ressort que :

- les enfants domestiques sont des filles qui ne fréquentent pas, d'âge compris entre 13-17 ans, de religion musulmane, d'ethnie du nord qui ont commencé à travailler entre 7-12 ans. Elles sont placées comme domestiques par des intermédiaires qui sont des autres parents.

L'analyse des flux migratoires indique que:

- Les employés domestiques résidents à Cotonou proviennent essentiellement de l'intérieur du pays.

L'analyse des emplois permet de constater que :

- Certaines filles étudient, d'autres sont instruites dans les ateliers de couture, coiffure et de l'artisanat.

Malgré les mesures adoptées par les pouvoirs publics pour lutter contre le phénomène (ratification de conventions, traités, etc.), rien ne semble véritablement inquiéter les exploiters. Dans ces conditions, tout porte à croire que la question de la domesticité des filles a encore de beaux jours.

En plus de la nécessité de généraliser la scolarisation de tous les enfants et de mettre en œuvre des campagnes de mobilisation sociale de grande envergure contre le phénomène, les solutions actuelles pourraient résider dans le rétablissement d'un dialogue franc entre tous les acteurs de la cellule familiale.

BIBLIORAPIE

CEFORP, 2007 : Etude National sur le Travail des Enfants au Bénin, 150p.

CEFORP, 2005 : Etude Nationale sur la Filière Domestique au Bénin, 184p.

INSAE,2008 : Etude Nationale sur le Travail des Enfants au Bénin, 154p.

MERABET O., 1999 : A la recherche des déterminants sociaux de la migration : application à deux quartiers de Yaoundé ; Les cahiers de l'IFORD ; N°25,152p.

http://www.google.fr/url?sa=t&source=web&cd=6&ved=0CD0QFjAF&url=http%3A%2F%2Fwww.esclavagemoderne.org%2Fimg_doc%2Fesclavage_mineur_99.pdf&ei=x0wtTvPOHoSJhQe3-GqCw&usg=AFQjCNHijhJTe_FUq5oPeSkKjsKc7hWSZQ (**Céline MANCEAU**)